

Braccio, Nadia

De: stephanie poirier [stephanie1.poirier@sympatico.ca]
Envoyé: 10 mars 2014 19:27
À: Greffe
Objet: À verser aux dossiers R-3863-2013(observations) et R-3854-2013(phase2)

À l'attention des Mmes Pelletier et Giner,

Bonjour à vous,

Je refuse le nouveau compteur d'Hydro Québec.

Sans mon consentement, Hydro Québec est passé chez moi installer son nouveau compteur **pendant que j'étais absente** et ce, **sans mon consentement**. Je suis **TOTALEMENT en désaccord avec ce geste**. On m'a simplement laissé un feuillet à la porte m'indiquant que le travail avait été fait. Aucune date, aucun nom de technicien, etc. Nous étions partis en vacances et **VOILÀ! SURPRISE! C'est fait, sans notre consentement**.

Voici la liste des raisons pourquoi je suis en désaccord avec l'installation des nouveaux compteurs:

Parce que c'est mon droit de refuser et Hydro Québec ne me donne pas un vrai choix.

Parce qu'un projet comme celui-ci affecte tous les québécois et doit être approuvé par nous tous.

Parce que les « vieux » compteurs sont complètement fonctionnels.

Parce que le Québec peut faire d'autre chose avec les 1-3 milliards que coûtera le projet.

Parce qu'Hydro-Québec a négligé d'aviser les citoyens des possibles enjeux en leur installant le compteur intelligent.

Parce qu'Hydro-Québec a opté pour un appareil qui n'utilise que la communication par micro-ondes alors qu'il aurait pu tout aussi facilement utiliser une connexion filaire (comme le projet pilote des années '80).

Parce qu'Hydro-Québec est capable de payer au-delà de 3 milliards pour un appareil qui permet de mesurer ma consommation, mais il ne prend pas le temps de prendre rendez-vous avec moi et me demander si je suis intéressée.

Parce que le contacteur engagé par Hydro-Québec est passé changer notre compteur alors que

nous étions absents.

Parce qu'Hydro-Québec ne me reconnaît pas le droit de refuser le compteur.

Parce qu'il n'existe pas de loi qui me force à accepter ce compteur intelligent.

Parce que le compteur intelligent est un produit que je n'ai jamais demandé, qui ne répond pas à mes attentes et que je ne désire pas.

Parce que je n'ai pas volontairement cédé mes droits de citoyen à Hydro-Québec ou à la Régie de l'Énergie, que ce soit verbalement ou par écrit.

Parce qu'Hydro-Québec s'octroie des droits et des ressources pour faire valoir son opinion alors qu'elle ne permet pas ces mêmes droits et ressources aux citoyens.

Parce que la servitude d'Hydro-Québec n'est pas une invitation ouverte à changer l'équipement électrique sans la responsabilité de prendre entente avec le propriétaire de l'habitation où il se trouve.

Parce que je choisis de ne pas partager mes informations confidentielles (numéro de série, usage détaillé, etc.) avec Hydro-Québec, mais selon la société d'état, je n'ai pas le choix.

Parce que la durée de vie du compteur intelligent est de 10 ans alors que celle du compteur mécanique est de plus de 25 ans. Pourquoi investir dans de la technologie qui va éventuellement nous coûter de 2 à 5 milliards de dollars à tous les 10 ans?

Parce que selon la charte des droits et libertés de la personne, toute personne a droit au respect de sa vie privée. Pourquoi suis-je obligée de partager mes données d'usage avec Hydro-Québec?

Parce que selon la charte des droits et libertés de la personne, la demeure est inviolable.

Pourquoi Hydro-Québec et ses sous-contractants se présentent-ils donc chez moi sans invitation? Pourquoi leur équipement accumule-t-il de l'information sur mon usage privé de l'électricité sans mon consentement?

Parce que je ne veux pas rajouter à la pollution électro-magnétique des routeurs WiFi, des téléphones, claviers, souris sans fils, les antennes de cellulaire, des télés, des puces RFID, des radars ... et maintenant des compteurs intelligents d'Hydro-Québec!

Parce qu'Hydro-Québec avait déjà pris sa décision avant de m'imposer ce nouveau compteur - en tant que co-propriétaire de la société d'état, j'exige d'avoir un droit de regard sur la technologie qui a un impact direct sur ma vie.

Merci de prendre connaissance de ma plainte.

Merci de me faire un suivi.

Une québécoise concernée,

Stéphanie Poirier

St-Hippolyte, Québec